

Jeudi 4 juillet 2019

*ethic*

Entreprises de Taille  
Humaine Indépendantes  
et de Croissance



## FRANCK RIESTER

### La culture, un secteur économique en pleine action ?

*ETHIC recevait un invité exceptionnel ce jeudi 4 juillet 2019, le Ministre de la culture Franck Riester. Après avoir amorcé sa carrière au sein d'un grand groupe d'audit, il se consacre au développement de l'entreprise automobile familiale. En parallèle, il mène une vie politique d'abord en tant que conseiller municipal puis comme maire de la ville de Coulommiers. En 2007, il est élu député de la 5e circonscription de Seine-et-Marne sous les couleurs du parti Les Républicains, dont il est exclu en 2017 en raison de son rapprochement avec la majorité d'Emmanuel Macron. Par la suite, il participe à la création du groupe UDI, Agir et indépendants à l'Assemblée nationale, dont il prend la présidence. En 2018, il est nommé Ministre de la Culture au sein du gouvernement d'Édouard Philippe.*

L'événement débute par un constat de Sophie de Menthon, Présidente du mouvement, culture et culture d'entreprise sont deux axes de valeurs complémentaires. Franck Riester réagit en ce sens ; selon lui, l'esprit d'entreprise et l'engagement en politique nécessitent les mêmes qualités : avoir de l'audace, sortir des sentiers battus. Il apparaît alors nécessaire que des individus d'horizons divers s'engagent en ce sens pour le bien de l'intérêt général.

Selon lui, la culture permet un nombre de choses variées, allant du fait de se réaliser, de partager des émotions, mais également de se retrouver autour de symboliques communes et notamment dans les entreprises. – **« La culture est un moyen de créer quelque chose de spécifique dans l'entreprise »**. En ce sens, il fit part de sa volonté de réaffirmer les fondamentaux de la politique culturelle de la France : la culture est une pierre angulaire de la définition de l'identité française.

Il s'appuie sur l'exemple marquant de l'incendie qui a ravagé Notre-Dame en avril dernier : **« On a vu avec Notre-Dame que les Français sont attachés à la réaffirmation de la politique culturelle française »**. C'est la raison pour laquelle le gouvernement agit en ce sens tant au niveau national qu'europpéen et cite sur ce point la directive européenne sur les droits d'auteurs, symbole de la politique menée actuellement. Cependant, il admet que **« cette réaffirmation doit se faire avec l'entreprise pour instaurer un lien de confiance et de respect »** car elles sont un maillon essentiel de la chaîne.

En ce sens, il annonce mener un plan de transformation du Ministère de la Culture afin d'accompagner de la meilleure manière possible les différents acteurs de la culture.



A l'écoute de ces différents enjeux, Sophie de Menthon souligne les quelques dommages qui assombrissent le tableau au sein de nos sociétés contemporaines. Certaines situations comme les reproches faits aux "riches PDG donateurs" qui défiscalisent leurs dons, ou bien dans un autre domaine, l'appauvrissement programmé culturel, exemple "la simplification de certaines œuvres littéraires" (plus de passés simples, moins de mots !), appellent à une volonté de prise en charge de la situation.

Notre invité répond instinctivement « **Il ne faut pas avoir peur de prendre à bras les corps ces enjeux complexes** ». Il rappelle également que ce n'est pas le style de l'actuel Président que de stagner, tergiverser, sur les sujets importants. En ce sens, la culture ne sera pas mise de côté. Il cite à ce propos l'ouvrage de Nathalie Obadia, *La géopolitique de l'art contemporain*; sa visite au Musée du Patrimoine africain d'ailleurs lui a permis de lancer une nouvelle politique d'échanges avec l'Afrique autour de l'accès universel aux œuvres majeures de l'humanité.

De manière générale, il faut donner plus de souplesse aux acteurs français pour qu'ils puissent faire face aux mastodontes internationaux, encore une fois la touche à des règles qui sont dans un cadre figé et qu'il est difficile de bouger. Mais tout cela, en vaut la peine car les bénéficiaires seront énormes → Réforme de l'audiovisuel public, pour pouvoir financer et diffuser des contenus français et européen, c'est notamment vital pour la sauvegarde et l'accès à la culture, ainsi que pour lutter contre la désinformation.

**Jean Marie Rouart**, écrivain et académicien, adresse deux questions à notre invité. D'une part, il s'inquiète que la France ait laissé à l'abandon les métiers d'arts qui florissaient au XVIIIe siècle. De manière générale, « **on a tendance à privilégier l'art aux métiers d'arts** ». Comment le Ministre de la culture compte-t-il agir sur ce point ? D'autre part, il se demande pourquoi chaque région ne dispose pas de « son propre Puy du Fou », qui est aujourd'hui un modèle à l'étranger de notre capacité à promouvoir la culture historique sous forme de divertissement et avec des milliers de bénévoles...

Sur le premier point, **Franck Riester** partage l'idée d'une nécessité de protéger les métiers d'arts, « **Aujourd'hui, les vocations sont rares sur des capacités ancestrales, il est donc nécessaire de les préserver** ».



Dans cette optique, il préconise la mise en place d'un plan de filière, tout en rappelant que de tels projets nécessitent de la détermination et de la patience. Il pourra cependant s'appuyer sur le renfort de grandes institutions comme les manufactures de Sèvres et des Gobelins pour **« mettre en valeur les savoirs publics français d'exception et renforcer la place de la France en matière artistique et créatrice »**. Sur le second point, il témoigne qu'il ne peut être à l'origine même de « la création d'un Puy du Fou » car ce type de projet naît d'initiatives locales, il faut en ce sens faire confiance aux territoires. Il souhaite cependant apporter toute son aide possible au développement de projets à l'échelle locale en apportant l'ingénierie nécessaire.

**Patrick Bézier**, PDG d'Audiens - Témoigne d'un paradoxe qui entoure le monde de la culture. Les entreprises de la culture sont "méprisées" par les autres alors que ce sont de véritables entreprises à part entière. De plus ceux qui travaillent dans ce secteur ne sont pas toujours dans des situations faciles, il est nécessaire de les protéger. Comment peut-on mettre en avant cet esprit entrepreneurial pour faire en sorte que le monde de la culture reste l'une des plus brillants au monde ?

**RIESTER** - Il y a aujourd'hui un certain nombre d'artistes, de créateurs, d'auteurs, qui vivent dans une situation de précarité terrible. Ils ne bénéficient pas de la protection que peuvent avoir les salariés. C'est pourquoi, une commission a été lancée visant à regrouper des gens de tous horizons pour penser la place des artistes et auteurs dans notre société et de la manière de leur donner les moyens de continuer à créer.

Sur l'intermittence, le gouvernement a souhaité que ne soient pas concernés les métiers du spectacle dans la réforme de l'assurance chômage, ces derniers étant dans une situation particulière.

**Sophie De Menthon** réagit : **« en tant qu'entrepreneur, on s'étonne du statut si favorable des intermittents et dont profitent certaines des entreprises "normales"; il est trop facile de faire bénéficier sa secrétaire du statut d'intermittent... »**

**Franck Riester** répond à ce constat. Le Gouvernement est très attentif à ce sujet et participe à l'accompagnement des entrepreneurs du spectacle pour permettre la transformation de CDD récurrents en CDI.

**Hervé Lassalas**, Président de Pluriclub, interroge notre invité sur son ressenti à l'égard du dramatique incendie qui a touché la Cathédrale de Notre Dame de Paris et sur la manière dont il envisage sa reconstruction.

Sur ce point, notre invité se laisse aller à une confiance. Il est et restera profondément marqué par l'expression qu'il a pu lire dans les yeux du président de la République ce soir-là. Un tel évènement a porté atteinte à quelque chose de symbolique en chacun d'entre nous.

Au sujet de la restauration, il est bien conscient qu'il n'en existe pas qui ne générerait pas de débat. **“Au regard du symbole que représente Notre-Dame, cela est inévitable qu'il y ait des désaccords”**. C'est pour cette raison que le Président n'a pas clôt le débat. L'idée est que chacun puisse s'en saisir, échanger à ce sujet. Il n'est pas exclu qu'il y ait un apport contemporain dans la restauration. Il précise tout de même que la Commission Nationale du Patrimoine et de l'architecture se réunit notamment pour veiller à ce que cette restauration se fasse correctement et non en dépit du bon sens.

**Sonia Rameau**, présidente de Artistics, met en garde notre invité contre le marketplace qui est en train de se solidifier autour des géants américains. En France, le marché souffre d'un gros manque de soutiens et notamment de celui des médias. Que prévoyez-vous, demande-t-elle, pour faciliter le développement de ce secteur, notamment au niveau technologique ?

Pour **Franck Riester**, c'est évidemment un sujet d'avenir pour le ministère, ce dernier doit être là pour accompagner et faciliter la digitalisation des différents métiers de la culture. Sur ce point, il faut également valoriser les opérations annexes comme le PASS CULTURE, qui permet une plus grande accessibilité pour chacun au secteur de la culture.

**Daniel Templon**, rappelle le rôle de la culture en tant que soft power. Il cite l'exemple du Centre Pompidou et s'interroge sur la nécessité de d'avantages d'initiatives de ce genre qui permettraient de soutenir la scène française.

Franck Riester admet la nécessité de voir l'éclosion de nouveaux projets. Il annonce la création d'annexes au Centre Georges Pompidou. Ces dernières ne seront cependant pas à Paris afin de permettre un développement homogène de la culture en France. De plus, par le biais du projet de Viller Cotteret, il souhaite donner naissance au premier laboratoire de la langue française qui a vocation à être l'institution permettant de mieux faire fonctionner la francophonie.

**Me JEAN VASKEN** – Chez Ethic on a observé la réforme du droit des sociétés. Comment intégrer les avantages pour les entreprises tournées vers la raison d'être de la culture ?

**“Travaillons-y.”** s'exclame le Ministre, il confie alors la mission à ETHIC d'organiser une commission de travail entre le Ministère et le mouvement afin de travailler à des propositions pour les entreprises qui ont introduit dans leurs statuts une raison d'être en lien avec la culture, faisant d'elles des entreprises à mission.